

## Formulaire de résiliation

En tout temps, le parent (ou la gymnaste de 18 ans et plus) peut annuler son inscription auprès du Club Flipgym de Montréal.

La demande de résiliation doit être faite en complétant ce présent formulaire qui devra être envoyé par la poste à l'adresse mentionnée ci-dessous ou encore remis en main propre à la directrice administrative du Club.

Le contrat sera alors résilié de plein droit à compter de l'envoi du formulaire.

- Si le parent annule son inscription avant le début des cours, le Club Flipgym de Montréal ne pourra réclamer de frais ou exiger de dédommagement.
- Si le parent résilie le contrat après que les cours aient commencés, le parent devra payer :
  - Au moins le coût des cours déjà suivis,  
**ET**
  - Une pénalité prévue par la loi correspondant au plus petit des montants suivants :
    - 50 \$
    - OU**
    - 10 % du prix des cours qui n'ont pas été suivis.
- Dans les deux cas, les frais d'inscription et les frais administratifs au Club Flipgym de Montréal ainsi que les frais d'affiliation à la Fédération de gymnastique du Québec ne pourront être remboursés.

Dans les 10 jours qui suivent la résiliation, le Club Flipgym de Montréal fera parvenir un chèque représentant le total dû au demandeur, à l'adresse indiquée sur le formulaire.

### **Formulaire de résiliation** **(Loi sur la protection du consommateur, art.190)**

À : **Club Flipgym de Montréal**  
1600 de Drucourt - Montréal, Québec, H2G 1N6

En vertu de l'article 193 de la *Loi sur la protection du consommateur*, je \_\_\_\_\_ (nom du parent ou de la gymnaste de 18 ans et plus), résilie le contrat conclu le \_\_\_\_\_ à Montréal.

Nom de la gymnaste : \_\_\_\_\_ Date de l'arrêt : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Raison(s) de l'arrêt : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature du parent ou de la gymnaste de 18 ans et plus

\_\_\_\_\_  
Date